

## Le parrainage Avec FCI Immobilier

→ FAITES VOUS PARRAINER et intégrez FCI Immobilier tout en faisant gagner un chèque cadeau de 100€\* à votre parrain/marraine\*\* !

→ Profitez de tous les AVANTAGES DU PORTAGE SALARIAL EN IMMOBILIER avec FCI Immobilier, certifié ISO 9001 : statut de salarié, intégration des frais professionnels, indépendance et autonomie, service client réactif, assistance juridique, extranet, sessions de formation...

→ En tant que nouveau négociateur chez FCI Immobilier, vous pourrez à votre tour parrainer vos proches et gagner des chèques cadeaux.

### FICHE D'INSCRIPTION

Pour vous faire parrainer, contactez FCI Immobilier en mentionnant le nom de votre parrain/ marraine ou remplissez la fiche ci-dessous et retournez-la à la société FCI Immobilier soit par courrier : 24 rue de Prony 75017 Paris, soit par fax au 01 47 63 50 52.

### Informations PARRAIN

Nom : ..... Prénom : .....

Tel : ..... E-mail : .....

### Informations FILLEUL

Nom : ..... Prénom : .....

Tel : ..... E-mail : .....

Statut actuel : .....

Adresse complète : .....

.....

.....

Dès réception de votre fiche d'inscription, FCI Immobilier prendra rendez-vous avec vous.

Vous souhaitez assister à une de nos réunions d'informations ?  
Contactez-nous au 01 43 80 93 62 ou par mail : [fci@fci-immobilier.com](mailto:fci@fci-immobilier.com)

[www.fci-immobilier.com](http://www.fci-immobilier.com)

\* Offre valable dès que le filleul atteint 3000€ HT de prestations facturées lors de sa première année en portage salarial chez FCI Immobilier

\*\* Le parrain/marraine est sous convention d'adhésion chez FCI Immobilier